

www.obernai.fr

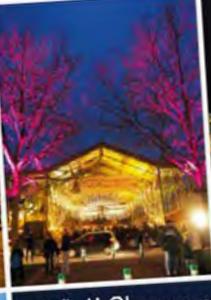
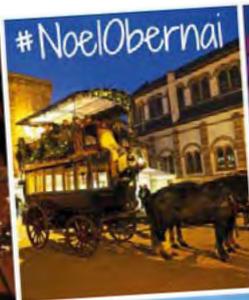
imaginalsoe



LE NOUVEL HÔPITAL D'OVERNAI (NHO) EN COURS DE CONSTRUCTION



Noël c'est magique !!... Sofia - Facebook - 28 novembre 2016



Patoune - Facebook - 27 novembre 2016



De passage hier samedi au marché de Noël nous avons beaucoup aimé toutes les décorations...surtout celles de tous les commerces de la ville... les chalets avec une belle ambiance de Noël. Norbert - Facebook - 4 décembre 2016



On regarde avec ma femme en direct du New Jersey mais promis on sera là le 20 décembre pour deux semaines - Rien de meilleur que l'Alsace - Kevin - Facebook - 26 novembre 2016



Magnifique. DJbea - Facebook - 26 novembre 2016



Bulletin municipal de la Ville d'Obernai
Place du Marché - C.S. 80 205 -
67213 Obernai CEDEX

Directeur de la publication : Bernard Fischer
Rédaction, conception et mise en page :
Maud Audinat - Tamina Hobeika
Service Communication - Ville d'Obernai

Crédits photos

Ville d'Obernai (M.A. & T.H.) - Office de Tourisme
(T.M. & C.S.) - Photos aériennes : ©AIRDIASOL/
Rothan-Airmégapix - Autres photos : Paul SENERS
- IN VIV'O - Christophe HAMM - Stéphane Spach
- PC UT Obernai - Studio Martini - Linder Paysage
- Meyzaud & architectes - LCR - JF REBER - Mélanie
Rutten - Hôtel Première Classe - Fotolia : © am2vec-

tor - © Neyro - © savanno - © elvetica - © Colourespic - © NLshop - © L.Bouvier - © Can Yesil - © jemastock - © Jipé - © M.studio - © intararit - **Impression:**
Gyss Imprimeur.
Ce journal est imprimé sur un papier blanchi sans chlore pour respecter l'environnement.
Distribution: Ville d'Obernai
Pour toutes informations complémentaires,

problèmes de distribution ou passage d'une information, vous pouvez contacter la Mairie d'Obernai - Service Communication - C.S. 80 205 67213 Obernai Cedex.
Tél. 03 88 49 95 95
E-mail : com@obernai.fr
Internet : www.obernai.fr
Sortie du prochain numéro : Printemps 2017

Les festivités de l'Avent

Page 2

Éditorial du Maire

Page 3

Temps Forts

Pages 4 et 5

Extraits des délibérations du Conseil Municipal - les séances du Conseil Municipal

- Séance du 19 septembre
- Séance du 14 novembre

Pages 6 et 7

Finances

- Les orientations budgétaires 2017

Page 8

Tourisme

- Des chalets 4-6 personnes à louer

Page 9

Travaux

- Restructuration de la rue du Général Baegert
- Les incidences sur la circulation et le Marché hebdomadaire

Pages 10 à 11

Santé

- Le Nouvel Hôpital d'Obernai
- Historique du projet
- Les enjeux et le parti architectural
- Plan du nouvel hôpital

Pages 12 à 13

Urbanisme

- Le projet de requalification des sites du Match et de l'Hôpital
- Le projet de mise en valeur du domaine de la Léonardsau

Pages 14 à 17

Transport

- Pass'O : un réseau pour se déplacer facilement dans la Ville
- Modification de la ligne régulière pendant les travaux

Page 18

Économie

- Le Suffren
- L'Hôtel Première Classe

Page 19

Bloc notes

- Les inscriptions scolaires
- Le recensement 2017
- Les naissances
- La Trésorerie d'Obernai
- L'Agenda municipal

Pages 20 à 21

Infos municipales / Tribune

Page 22

Calendrier des manifestations

Page 23



Chers Habitants d'Obernai,

Depuis 8 ans, nous nous sommes mobilisés avec ténacité pour obtenir de la part de l'Agence Régionale de l'Hospitalisation (ARH), puis de l'Agence Régionale de Santé (ARS), la construction d'un nouveau Centre Hospitalier à Obernai.

Un diagnostic de réhabilitation et de mise aux normes des actuels bâtiments hébergeant l'hôpital, au cœur de ville, avait été réalisé en 2007 et se chiffrait à plus de 15 millions d'euros. La vétusté de ces bâtiments nous a conduits au projet de construction du Nouvel Hôpital d'Obernai (NHO), équipement indispensable pour assurer aux populations du Piémont des Vosges une offre

hospitalière pérenne, complémentaire aux offres de Strasbourg et Sélestat. Au-delà de l'implication des élus et des acteurs locaux, la Ville d'Obernai a assumé l'achat de l'emprise foncière nécessaire (2,5 hectares) auprès de 16 propriétaires, par cession amiable au lieu-dit "Schulbach", à côté de la caserne des Sapeurs-Pompiers. Le projet qui vous est présenté dans ce journal donne aux 210 personnels (médecins, professions paramédicales, infirmier(e)s, personnels soignants, administratifs et techniques...) qui travaillent à l'Hôpital d'Obernai des perspectives favorables pour exercer au mieux leurs missions au service de tous les patients.

Nous avons organisé une réunion publique à la salle des Fêtes d'Obernai pour présenter le projet de requalification du site du Match et de l'actuel hôpital : bonnes perspectives, en particulier en matière de stationnement. Il est prévu la construction d'un parking public ouvragé d'au moins 200 places de stationnement si indispensables au cœur de la Ville d'Obernai. Ce projet comportera également un nouveau supermarché, de nouvelles activités économiques ainsi qu'un parking en sous-sol de près de 240 places. Les travaux de démolition de l'ancien site Match ont commencé. Les deux aménageurs constructeurs Topaze et Scharf, avec lesquels nous travaillons en collaboration, répondent par la qualité de leur projet aux orientations déterminées, pour l'avenir de ce site, par le Conseil Municipal d'Obernai en date du 28 septembre 2015.

Nous travaillons activement avec le groupe Hentz pour un projet sur l'emprise du Domaine de la Léonardsau. Ce domaine appartient à la Ville d'Obernai depuis août 1970. La valorisation du Domaine de la Léonardsau s'inscrit dans une démarche de qualité pour réhabiliter entièrement le château, valoriser les dépendances, construire deux nouvelles structures dont une salle de séminaires, congrès, concerts... Le magnifique Parc de la Léonardsau continuera ainsi à rester ouvert au public.

Nous déplorons tous la situation géopolitique particulièrement tendue actuellement et les odieux attentats perpétrés par l'état islamique en France depuis près de deux ans. Ces attentats ont coûté la vie à 238 personnes en France et ont entraîné l'instauration de l'état d'urgence dans notre pays. Cette situation a amené les pouvoirs publics et la Préfecture à nous imposer des conditions drastiques pour la sécurisation de notre Marché de Noël tant apprécié. Nous avons dû répondre aux contraintes imposées, en veillant à concilier la « magie de Noël » et les aspects de sécurité indispensables.

Belles fêtes de Noël à vous toutes et tous et très belle année 2017

Bernard FISCHER,
Docteur en Pharmacie
Maire d'Obernai

Vice-Président du Conseil Départemental du Bas-Rhin



Distribution de "maneles" et de "bredeles" par le Saint Nicolas aux enfants des classes de maternelle. Très sages, ils l'ont remercié par des chants en son honneur.



Journée "Job Dating" qui s'est tenue à la Salle des Fêtes dans le cadre du Salon Pr'O, organisé par l'APERO : un franc succès !



Ouverture officielle du Salon incontournable de l'agriculture biologique BiObernai - 13^{ème} édition



35 maires de "l'Ortenaukreis", présents à Obernai pour un séjour de travail ont été accueillis à l'Hôtel de Ville



Passation de commandement entre le Capitaine Yann Messmer et le Capitaine Steeves Waldeck



Réception annuelle organisée en l'honneur des Obernois ayant emménagé dans l'année dans notre belle Ville



Inauguration de la rue de Pully à l'occasion du 30^{ème} anniversaire de Jumelage entre Obernai et Pully



Le Conseil Municipal des Enfants et les élèves de CM1/CM2 de l'École du Parc lors des Cérémonies du 11 novembre



Repas de Noël des Aînés : environ 300 convives présents pour un moment chaleureux de partage



Tournage de l'émission de Loïc Ballet, journaliste chroniqueur à France 2 (Le Triporteur/Télématin) avec Nicolas Stamm de La Fourchette des Ducs**



Inauguration du "Galion" avec M. Bernard Stoeffler



Fête du Sport et de la Famille : bravo à tous les sportifs d'un jour et aux bénévoles des associations !



Cérémonie de remise des Diplômes Hager Group au Forum

SÉANCE DU 19 SEPTEMBRE

Extrait des délibérations

- Approbation du procès-verbal des délibérations de la séance ordinaire du Conseil Municipal du 20 juin 2016. *Voté à l'unanimité.*
- Approbation du procès-verbal des délibérations de la séance extraordinaire du Conseil Municipal du 6 juillet 2016. *Voté à l'unanimité.*
- Acquisition d'une parcelle comprise dans l'emprise de la rue du Thal pour son intégration dans le domaine public communal. *Voté à l'unanimité.*
- Opération d'aménagement du Parc des Roselières - Commercialisation de la 3^{ème} tranche - attribution d'un lot d'habitat individuel. *Voté à l'unanimité.*
- Projet d'un nouveau Centre Equestre - Constitution de la maîtrise foncière - Versement des indemnités pour arbres fruitiers. *Voté à l'unanimité.*
- Projet de mise en valeur du domaine de la Leonardsau - Approbation du programme de restauration du château et de création d'un espace d'expositions d'art en son rez-de-chaussée - Décision d'appel à mécénat en soutien au projet de la collectivité - Engagement des procédures d'aliénation et de mise à disposition d'emprises en vue du développement par le groupe Hentz d'un restaurant, d'un hôtel-spa, de locaux d'activités tertiaires et d'une salle événementielle de 350 places. *Voté à l'unanimité.*
- Rapport annuel d'activité pour l'exercice 2015 de la Société d'Économie Mixte Locale Obernai Habitat. *Le Conseil municipal prend acte.*
- Rapports annuels pour l'exercice 2015 des établissements publics de coopération intercommunale : Communauté de Communes du Pays de Sainte Odile et SIVOM du Bassin de l'Ehn. *Le Conseil municipal prend acte.*
- Reconduction du Contrat d'objectifs tripartite entre le Conseil Départemental, la Ville d'Obernai et l'Association Culturelle d'Obernai relatif au Relais Culturel "Espace Athic" pour la période 2016-2018. *Voté à l'unanimité.*
- Adhésion de la Ville d'Obernai au Groupement des Autorités Responsables de Transport (GART). *Voté à l'unanimité.*
- Camping municipal "Le Vallon de l'Ehn" - Demande de renouvellement du classement en catégorie 3* et modification du règlement intérieur. *Voté à l'unanimité.*
- Camping municipal "Le Vallon de l'Ehn" - Détermination des tarifs pour la location d'habitations légères de loisirs (HLL). *Voté à l'unanimité.*



- Conclusion d'une convention avec le Centre de Gestion du Bas-Rhin dans le cadre de la mise à disposition d'un psychologue du travail. *Voté à l'unanimité.*

- Attribution d'une subvention exceptionnelle d'investissement à l'Association Culturelle d'Obernai pour le remplacement des housses des fauteuils de la salle de spectacle. *Voté à l'unanimité.*



SÉANCE DU 14 NOVEMBRE 2016

Extrait des délibérations

- Approbation du procès-verbal des délibérations de la séance ordinaire du Conseil Municipal du 19 septembre 2016. *Voté à l'unanimité.*
- Délégations permanentes du Maire - Article L.2122-22 du CGCT : compte rendu d'information pour la période du 3^{ème} trimestre 2016. *Le Conseil municipal prend acte.*
- Acquisition de parcelles au lieu-dit Gesetz au titre de la réserve foncière. *Voté à l'unanimité.*
- Opération d'aménagement du Parc des Roselières - Commercialisation de la 3^{ème} tranche - Désistement d'un attributaire - Attribution d'un lot d'habitat individuel. *Voté à l'unanimité.*
- Requalification des sites "Match" et "Hôpital" - Approbation du Plan d'Aménagement Urbain et décision d'engagement d'une procédure d'évolution du Plan Local d'Urbanisme. *Voté à l'unanimité.*
- Attribution d'une subvention d'équipement à l'Association Club Cœur et Santé d'Obernai pour l'acquisition d'un vélo d'entraînement à l'effort. *Voté à l'unanimité.*
- Admission en non-valeur de créances irrécouvrables. *Voté à l'unanimité.*
- Approbation du projet de déploiement de deux bornes supplémentaires de recharge pour véhicules électriques sur le territoire de la Ville d'Obernai et conclusion d'un partenariat avec Électricité de Strasbourg dans ce cadre. *Voté à l'unanimité.*
- Transfert de compétences à la Communauté de Communes du Pays de Sainte Odile en matière de promotion touristique et d'Aire d'Accueil des Gens du Voyage - Mise à disposition des biens et équipements afférents à ces compétences. *Voté à l'unanimité.*
- Décision Modificative du budget de l'exercice 2016 - DM2. *Voté à l'unanimité.*



LES SÉANCES DU CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil Municipal représente les habitants. Ses attributions sont très larges et la Loi le charge de régler «par ses délibérations les affaires de la commune». Cette compétence s'étend à de nombreux domaines. Le Conseil Municipal donne son avis toutes les fois qu'il est requis par les textes ou par le représentant de l'État.

Les séances du Conseil municipal sont publiques, elles se déroulent au Péricolaire Europe, 7 rue du Maréchal Juin. Les dates prévisionnelles des séances 2016-2017 du Conseil Municipal :

- **Lundi 19 décembre 2016 à 20h**
- **Lundi 13 février 2017 à 20h**
- **Lundi 10 avril 2017 à 20h**
- **Mardi 20 juin 2017 à 20h**
- **Lundi 18 septembre 2017 à 20h**
- **Lundi 13 novembre 2017 à 20h**
- **Lundi 18 décembre 2017 à 20h**



Retrouvez l'ensemble des délibérations sur le site www.obernai.fr

ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES 2017

Le Conseil Municipal se réunira le lundi 19 décembre 2016 pour débattre des Orientations Budgétaires 2017.

Ce débat a pour objectif de traduire les orientations majeures de la Ville d'Obernai au cours de l'année 2017 en matière d'investissements, d'aménagements, de fonctionnement et de partenariats avec les associations et les organismes para-municipaux.

Nos objectifs :

- maîtriser les dépenses de fonctionnement,
- continuer à désendetter la Ville,
- insuffler une dynamique d'investissement permettant le maintien d'un cadre de vie de qualité aux habitants,
- réaliser différents aménagements.



PARMI LES INVESTISSEMENTS ENVISAGÉS EN 2017 :

- 1 Aménagements et mise en accessibilité de la **rue du Général Baegert**.
- 2 Réaménagement et mise en accessibilité de l'**Hôtel de Ville**.
- 3 Réfection de la **passerelle du Groupe scolaire Freppel**.
- 4 **Construction de vestiaires au stade**.
- 5 Modernisation de la mise en lumière de la **Place du Marché** et de l'**Hôtel de Ville** mettant en valeur le patrimoine.
- 6 Installation de 2 bornes (2 prises par borne) de recharge pour véhicules électriques.





LE VALLON DE L'EHN***



DE NOUVEAUX CHALETS AU CAMPING***

Le Camping municipal d'Obernai "Le Vallon de l'Ehn" est très apprécié par les touristes avec ses 150 emplacements répartis sur 3 hectares de verdure à l'Ouest de la Ville. Depuis mi-décembre, un nouveau type d'hébergement touristique y est proposé avec l'installation de quatre chalets d'une capacité de 4 à 6 personnes. Entièrement équipés, ces logements loués à la semaine ou au week-end, répondent à la demande d'hébergement des visiteurs qui viennent découvrir l'Alsace.

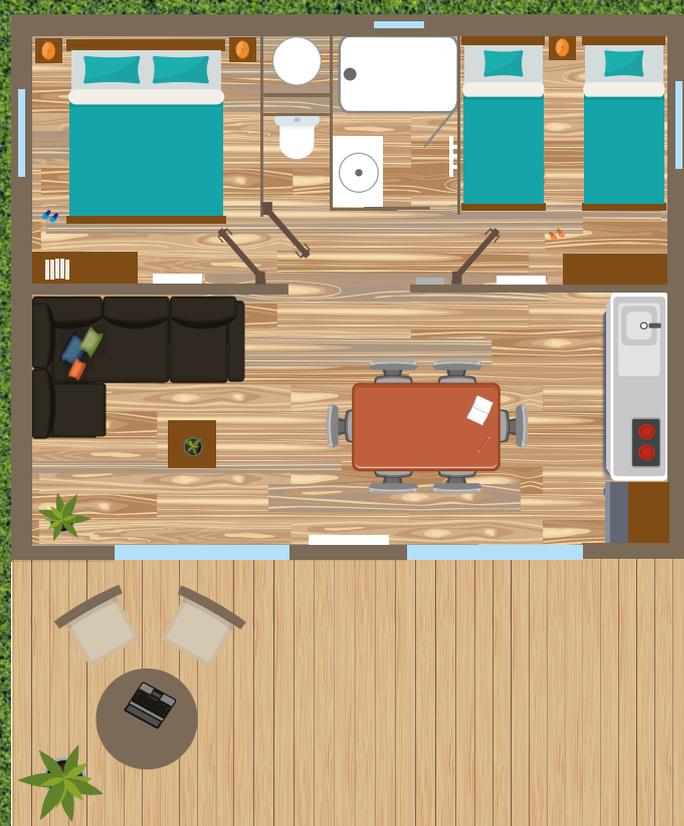
Les équipements des chalets :

- un séjour avec un canapé-convertible,
- une cuisine équipée avec un réfrigérateur, une plaque 2 feux et un évier,
- une chambre avec un lit de 160 x 200 cm,
- une chambre avec 2 lits de 90 x 190 cm,
- une salle d'eau avec douche et lavabo,
- un WC indépendant,
- une terrasse couverte avec salon de jardin.

Camping municipal "Le Vallon de l'Ehn"
Tél. 03 88 95 38 48 - www.camping-obernai.fr



AMÉNAGEMENT-TYPE D'UN CHALET





2^{ème} tranche des travaux de janvier à début mai 2017 : rue du Général Baegert

RESTRUCTURATION DES RUES DIETRICH ET GÉNÉRAL BAEGERT : 2^{ÈME} TRANCHE

La Ville d'Obernai et la Communauté de Communes du Pays de Sainte Odile ont engagé en 2016 le réaménagement global des rues Dietrich et Général Baegert. La rue Dietrich est désormais fonctionnelle, accessible et s'intègre parfaitement au cœur de ville. La circulation des piétons et de l'ensemble des usagers y est aussi plus fluide.



La deuxième phase des travaux, qui concerne la rue Baegert, débutera le 16 janvier 2017 et se terminera début mai 2017.

Le détail des travaux

- **Renouvellement des réseaux d'eau potable, d'assainissement, de gaz et de télécommunications,**
- **Création d'un arrêt de bus ne bloquant pas la circulation** à l'angle des rues Dietrich et Général Baegert.
- **Création d'un lieu de pause et de convivialité à l'angle des deux rues** où seront disposées plusieurs banquettes,
- **Mise en place d'un point d'apport des déchets ménagers** pour le quartier,
- **Réduction de la largeur de la chaussée** à 3,50 mètres pour minimiser l'espace alloué à la voiture au profit de celui dédié aux piétons,
- **Mise en place d'un profil sans bordure**, sur la totalité de la rue, améliorant ainsi les traversées et l'accessibilité en tous points,

Montants des Travaux des 1 ^{ère} et 2 ^{ème} tranches	
Voirie	157 439 € H.T.
Assainissement/eau potable	258 931 € H.T.
Réseaux secs	184 748 € H.T.
Espaces verts	54 887 € H.T.
Signalisation	4 473 € H.T.
Pavage des trottoirs et chaussées	395 216 € H.T.
Coût total des deux rues	1 055 694 € H.T.



dont 258 931 € H.T. financés par la Communauté de Communes du Pays de Sainte Odile



- **Élargissement des espaces de circulation piétons** à 1,40 mètre minimum sur un côté de la rue et des largeurs variables de l'autre côté (celui de la majorité des commerces),
- **Emploi d'un pavage en granit pour la circulation piétonne** pour une perception de rue élargie et une mise en valeur architecturale.



Comment ce projet va-t-il améliorer l'aspect et la fonctionnalité de la rue ?

Plusieurs éléments du projet permettront d'apporter une réelle valeur ajoutée au quartier :

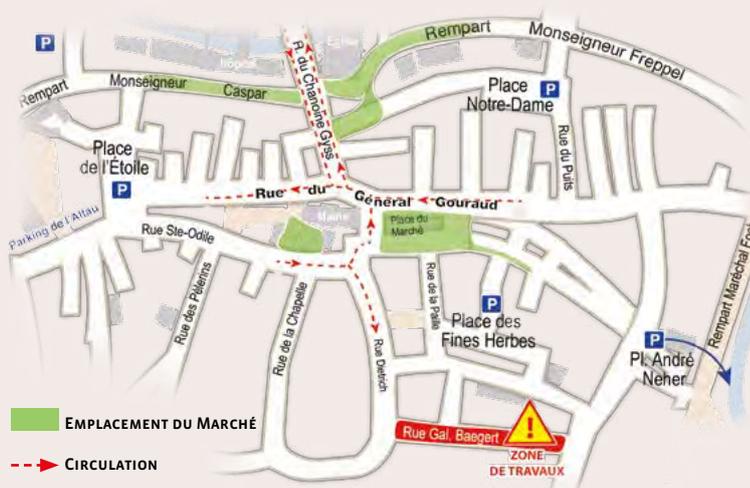
- **la réutilisation du pavage en grès pour matérialiser la chaussée**, créant un contraste visuel fort permettant aux piétons, notamment malvoyants, d'améliorer leurs repères, et garantissant une continuité de revêtement avec le reste du centre-ville,
- **le marquage visuel et "sensitif"** des bords de la chaussée servant de repère et de guidage pour les automobilistes et les piétons,
- **un meilleur marquage des aires de livraison**,
- **la conservation de la double voie** à la sortie Sud de la rue du Général Baegert, pour une fluidité de circulation au niveau du carrefour.

C.C.P.O. - Audrey Schimberlé
 Tél. 03 88 95 53 52 - ccpso@ccpso.com
www.cc-paysdesainteodile.fr
Ville d'Obernai - Stéphane Petiot
 Tél. 03 88 49 95 92
www.obernai.fr/dietrich-baegert

PENDANT LES TRAVAUX

- **Les commerces des rues Dietrich et Général Baegert seront totalement accessibles** au public.
- Une moquette extérieure sera installée au sol par l'entreprise responsable du chantier afin de bien délimiter la zone piétonne.
- **Le bus Pass'O ne desservira pas les arrêts "Fines Herbes", "Porte Swal" et "Freppel" dans le sens Camping - L'O Espace aquatique.** Le bus empruntera une déviation et continuera à desservir l'ensemble des autres arrêts sans changement d'horaires.
- **Le Marché hebdomadaire du jeudi matin** sera, comme pour la première phase, repositionné, à compter du 5 janvier 2017 jusqu'à la fin des travaux début mai 2017, afin de permettre la circulation des véhicules dans les deux sens, rue du Chanoine Gys.

REPOSITIONNEMENT TEMPORAIRE DU MARCHÉ HEBDOMADAIRE



Les commerces sur l'emprise de l'opération

Rue Baegert en travaux

- 1 Le Bistro des Saveurs
- 2 Century 21
- 3 Groupimmo Alsace
- 4 BEI Courtage International Immobilier
- 5 Obernai Conduite
- 6 Pressing du Colza
- 7 Armurerie Veltz
- 8 Il Negozio
- 9 Le Monde de Néo
- 10 Adecco
- 11 Sonia Couture
- 12 Coiffeur C-Duc-Tiff
- 13 Bijouterie-Joaillier Susan
- 14 Rêve à Fleurs
- 15 Private Store

Rue Dietrich - Place des Fines Herbes

- 16 Munch Architecte
- 17 Boulangerie-Pâtisserie Rémy
- 18 L'Empreinte
- 19 Sentiers d'Ocre
- 20 Axa Assurance Banque
- 21 Boutique Séduction
- 22 Bleu Marine
- 23 Doner Kebab Erciyes
- 24 Le Libr'Air
- 25 Crêperie La Suzette
- 26 La Petite Cave Web67 Immo>Select & Patrimoine
- 27 Intim'Idées
- 28 Le Pavillon 7
- 29 Hôtel Le Colombier
- 30 Immobilière Bacher
- 31 Fleurs Millius
- 32 La Cloche à Fromage
- 33 Boucherie-Charcuterie Cebrowski
- 34 Boulangerie L'Éden
- 35 Hôtel La Diligence



Vos commerces restent accessibles durant toute la durée des travaux.

LE NOUVEL HÔPITAL D'OVERNAI



Les travaux de construction du Nouvel Hôpital d'Obernai (NHO) ont démarré début octobre, avenue du Maire Gillmann, sur une emprise de 2,39 hectares, à proximité du Service Départemental d'Incendie et de Secours et de l'Espace Aquatique L'O. Les services installés dans l'actuel Hôpital ainsi que l'EHPAD "Pavillon St Vincent" seront transférés dans ce nouvel établissement hospitalier, qui ouvrira en février 2019.

LES ENJEUX ET OBJECTIFS DE LA CONSTRUCTION DE CE NOUVEL HÔPITAL

- Répondre aux besoins de santé de la population de la zone de proximité d'Obernai.
- S'inscrire dans des filières de soins, principalement avec l'Hôpital de Sélestat, suite à la fusion entre les deux établissements, et avec les Hôpitaux Civils de Colmar dans le cadre de la création du Groupement Hospitalier de Territoire du Centre Alsace et le Centre Hospitalier d'Erstein.
- Offrir aux patients, consultants et résidents, des conditions d'accueil, de prise en charge et d'hébergement conformes aux référentiels.
- Satisfaire aux obligations réglementaires en matière d'accessibilité des personnes à mobilité réduites et de sécurité incendie.
- Améliorer les conditions de travail des personnels et des bénévoles.
- Compléter l'offre de soins existante en Centre Alsace par la création d'un secteur de soins de suite et de réadaptation (SSR).
- Réduire les coûts de fonctionnement de la structure, notamment par la mise en œuvre de techniques permettant de maîtriser les dépenses énergétiques.
- Faciliter l'accès des usagers aux services hospitaliers (arrêt de bus, piste cyclable, aire de stationnement...).



HISTORIQUE DU PROJET

- **2008** : Accord de l'Agence Régionale de l'Hospitalisation pour la construction d'un nouvel hôpital.
- **2010** : Acquisition par la Ville d'Obernai des terrains d'emprise du futur hôpital, au lieu-dit "Schulbach", par cession amiable auprès de 16 propriétaires.
- **2011** : Désignation du groupement de maîtrise d'œuvre à l'issue d'une procédure de concours : **Studio Martini**.
- **2011 - 2014** : Études techniques et financières puis validation par l'Agence Régionale de Santé (ARS) des études d'avant-projet sommaire (APS) et du plan de financement prévisionnel.
- **Octobre 2015** : Validation par l'ARS des études d'avant-projet définitif (APD).
- **Mars 2016** : Délivrance du permis de construire par la Préfecture du Bas-Rhin.
- **Octobre 2016** : Démarrage du chantier.
- **Début 2019** : Ouverture prévisionnelle du nouvel Hôpital

Plan de financement prévisionnel

Agence Régionale de la Santé	11 252 380 € TTC
Caisse Nationale de Solidarité pour l'autonomie	272 000 € TTC
Conseil Départemental du Bas-Rhin	672 000 € TTC
Vente des bâtiments et des terrains de l'ancien hôpital	3 500 000 € TTC
Ville d'Obernai (fonds de concours)	400 000 € TTC
Fonds propres du Groupe Hospitalier Sélestat Obernai	1 540 000 € TTC
Emprunt	8 632 220 € TTC
Coût total	26 268 600 € TTC

Viendra s'ajouter le coût des équipements (1 500 000 € TTC) qui seront partiellement renouvelés, notamment le mobilier des chambres.





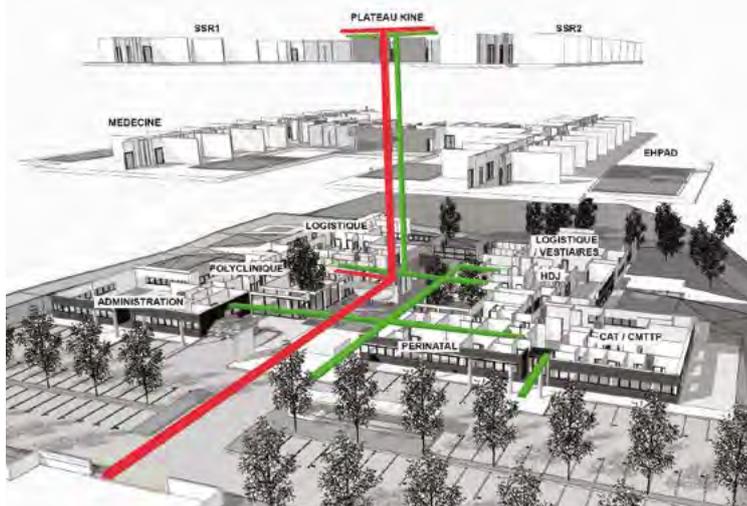
LE NHO : UN PROJET ARCHITECTURAL QUI ASSOCIE ESTHÉTIQUE, FONCTIONNALITÉ ET COMPACTITÉ.

Situé dans une zone dont les principales constructions (stade, centre nautique, caserne de pompiers) sont d'une écriture architecturale contemporaine, le bâtiment du Nouvel Hôpital s'intégrera sans perturber le silence visuel de cette plaine presque plane qui le reçoit.

Le NHO s'affirmera par des lignes sobres et équilibrées, organisées autour d'une symétrie axiale centrée sur le hall d'accueil vitré, qui est conçu pour faciliter la circulation des patients tant pour l'accès au plateau de consultations du rez-de-chaussée que pour l'accès aux unités d'hospitalisation et d'hébergement des étages.



Les deux étages d'hébergement et d'hospitalisation identiques formeront un H. Cette architecture simple donnera ainsi des repères aux usagers et chaque facette de l'édifice sera mise en valeur avec une démarche d'optimisation énergétique et environnementale sur l'ensemble du bâtiment.



PLAN DU NOUVEL HÔPITAL DE 9 040 M²

- **Rez-de-chaussée :**
 - l'accueil,
 - la polyclinique et les consultations spécialisées,
 - l'unité d'imagerie (échographie et radiologie conventionnelle),
 - l'hôpital de jour en soins de suite et de réadaptation (SSR) (10 places),
 - le Centre de périnatalité de proximité (CPP),
 - le Centre Médico-Psychologique (CMP),
 - le Centre d'Accueil Thérapeutique à Temps Partiel (CATTP) enfant dépendant du Centre Hospitalier d'Erstein,
 - les locaux administratifs et logistiques,
 - la cuisine relais,
 - le réfectoire du personnel.
- **1^{er} étage :**
 - l'unité d'hospitalisation de médecine à orientation gériatrique (30 lits),
 - l'unité d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD) (32 lits).
- **2^{ème} étage :**
 - les deux unités d'hospitalisation de Soins de Suite et de Réadaptation polyvalents (SSR) (60 lits au total),
 - le plateau de rééducation fonctionnelle.
- **Le Sous-sol :**
 - les locaux techniques,
 - le parking de 60 places pour le personnel,
 - les vestiaires du personnel.
- **Le parking extérieur** de 60 places pour les visiteurs.

LE PROJET DE REQUALIFICATION DES SITES DU MATCH ET DE L'HÔPITAL

Les aménageurs-constructeurs Topaze Promotion et Scharf Immobilier, titulaires d'une promesse de vente sur l'emprise de 1,8 hectare de l'ancien supermarché Match et de l'Hôpital, ont présenté à la population le projet urbain de requalification de l'ensemble du site, lors d'une réunion publique en octobre dernier. Ce projet a été conçu sur la base des orientations déterminées par le Conseil Municipal le 28 septembre 2015 et suite aux réunions de travail entre les aménageurs-constructeurs, les bureaux d'études pluridisciplinaires, l'Architecte des Bâtiments de France et la Ville. Le Conseil Municipal a approuvé le projet dans sa séance du 14 novembre 2016.



- 1** • **Un supermarché** (1 000m² d'espace de vente) avec un parking de 60 places pour la clientèle.
 - **1 à 2 commerces** (200m²).
 - **Environ 40 logements** dans les niveaux supérieurs.
 - **100 places** pour le stationnement résidentiel en sous-sol de l'intégralité de l'îlot.
- 2** • **30 logements** (R+1+combles) construits dans l'esprit des maisons du Faubourg en reprenant le tracé de l'ancien rempart.
 - **Un stationnement résidentiel souterrain (78 places environ).**
- 3** **Les abords de l'Ehn feront l'objet de la création d'une promenade en bord de berges.**
 - **Une allée plantée** incitera à la promenade entre le pont du rempart Caspar et la rue de l'Altai, avec une passerelle de franchissement.
 - **Un jardin public** au droit du futur débouché de la ruelle des Maçons, constituera un bel espace vert pour ce prolongement du Faubourg.
- 4** **Sur la route de Boersch**, les terrains situés sur la rive droite de l'Ehn feront l'objet d'un projet immobilier résidentiel (30 à 40 logements).
 - **Un stationnement résidentiel** en sous-sol des nouveaux immeubles.
- 5** **Une nouvelle rue** desservira le supermarché et les immeubles d'habitation. Cela répond à l'orientation stratégique définie en 2015 par la Ville. Traitée en espace de rencontre, où piétons et automobilistes cohabiteront dans un espace public de qualité, elle sera aménagée sur le même profil que les rues Dietrich et Baegert. L'impasse des Maçons sera ouverte vers cette rue nouvelle (en sens unique), afin de désenclaver le Faubourg et d'améliorer notamment l'accès des piétons au parking de l'Altai.



LES AVANTAGES DU PROJET POUR LA VILLE D'OBERNAI

- + Le développement du tissu commercial de proximité, en continuité des commerces existants de la place de l'Etoile et des rues du Général Gouraud et du Chanoine Gyss.
- + L'animation urbaine du Rempart Monseigneur Caspar avec de nouvelles activités commerciales, des services et de la restauration.
- + La création d'un nouveau parking public de centre-ville de plus de 200 places.
- + La réalisation d'une promenade en bord de l'Ehn reliant le centre-ville au parc municipal.
- + Une mise en valeur du patrimoine obernois.



6 Les bâtiments remarquables de l'Hôpital, datant du XVIII^{ème} et du XIX^{ème} seront réhabilités avec soin. Le bâtiment situé sur le Rempart Caspar retrouvera sa toiture originale.

7 Trois immeubles (pour 3 à 6 commerces sur une surface de 500m² en rez-de-chaussée et 40 logements dans les 3 niveaux supérieurs) construits à la place du petit parking (à l'angle du Rempart Caspar) et d'une partie des bâtiments de l'hôpital qui seront démolis.

8 La destination du terrain situé à l'angle du Rempart Caspar et de la route de Boersch n'est pas arrêtée à ce jour. Son aménagement devra tenir du réaménagement indispensable du carrefour routier, afin de fluidifier le trafic tant actuel que celui généré par les nouvelles occupations.

9 Un parking public ouvragé (plus de 200 places)

Dénoté "Parking Sainte-Odile", il sera créé entre le supermarché et la rue des Coqs. Les besoins en stationnement propres aux nouvelles constructions étant satisfaits en sous-sol de chaque immeuble, ce parking s'adressera plus généralement à la clientèle du centre-ville, aux usagers du Pôle Culturel Athic, ou en soirée, aux résidents de l'hyper-centre, jouant ainsi le rôle attendu par la Ville de parking public central. Le parking sera réalisé et exploité par les aménageurs-constructeurs avec une tarification définie en cohérence avec les tarifs pratiqués en Ville. **Le démarrage de ce chantier est prévu au 3^{ème} trimestre 2017.**



LE PROJET DE MISE EN VALEUR DU DOMAINE DE LA LÉONARDSAU

Le domaine de la Léonardsau (832,56 ares) avec le château et son parc est propriété de la Ville depuis 1970. Il appartenait au Baron Albert-Louis-Eugène de Dietrich jusqu'en 1950.

Confrontée à la nécessité de réaliser à moyen terme d'indispensables travaux de restauration en l'absence actuelle de toute occupation publique, la Ville d'Obernai a entrepris des discussions avec plusieurs partenaires privés, susceptibles de contribuer en tout ou en partie à un projet d'occupation et de mise en valeur du domaine.

Le projet du Groupe Hentz, qui a été sélectionné par le Conseil Municipal, comprend cinq entités fonctionnelles nouvelles :

1. Un espace d'expositions au sein des salons du château (rez-de-chaussée) sous la maîtrise d'ouvrage de la Ville.
2. Des locaux tertiaires (bureaux, salle de séminaires) dans les étages du château.
3. Une salle événementielle de 350 places avec un parking paysager.
4. Un restaurant et des salles de séminaires.
5. Des suites hôtelières dans la grande prairie.



Plan d'intentions

Le projet de valorisation du Domaine de la Léonardsau est un projet public-privé. La Ville d'Obernai reste propriétaire du château et d'une grande partie du parc. L'investissement total sera de l'ordre de 10 millions d'euros, dont 3 millions d'euros investis par la Ville d'Obernai et 7 millions d'euros investis par le Groupe Hentz.

5 **L'HÔTELLERIE** : un petit établissement d'une quinzaine de suites hôtelières 5* avec spa-bien-être, d'une superficie globale de 2 500m², sera construit à l'extrémité Est de la grande prairie, située en bas du domaine. Cette position isolée présente l'avantage de n'être visible ni du château, ni des jardins historiques.

LE PARC : Les jardins historiques seront maintenus ouverts à la promenade publique et pourront accueillir des manifestations extérieures au fil des saisons, en lien notamment avec l'occupation de la salle événementielle ou du château (jardins éphémères, expositions de land-art...).

1 **UN ESPACE D'EXPOSITIONS** : Les espaces remarquables du rez-de-chaussée du château pourront accueillir, après restauration par la Ville, des expositions d'art et autres manifestations de prestige (en lien avec le restaurant ou la salle événementielle) sur une superficie de l'ordre de 295m².

2 **DES ACTIVITÉS TERTIAIRES** s'installeront dans les étages du château (326m² au 1^{er} étage et 232m² au 2^{ème} étage). L'organisation actuelle des deux niveaux sera globalement préservée. L'accès aux étages sera recréé par la cage d'escalier arrière qui fera l'objet d'une reconstruction et qui sera complétée par un ascenseur.

3 **L'ACCUEIL D'ÉVÉNEMENTS** sera organisé dans un bâtiment neuf, réalisé sur l'emprise de l'ancien potager, en retrait du château. La salle (500m²) sera dédiée à l'organisation de séminaires, congrès, concerts...

4 **L'ESPACE RESTAURATION** se situera au sein des dépendances à l'entrée du domaine. Les locaux réhabilités comprendront une brasserie (217m²), un bar/café apportant une offre de petite restauration complémentaire et une cuisine centrale. Des salles de séminaires (212m²) compléteront l'établissement.



LES ATOUTS DU PROJET

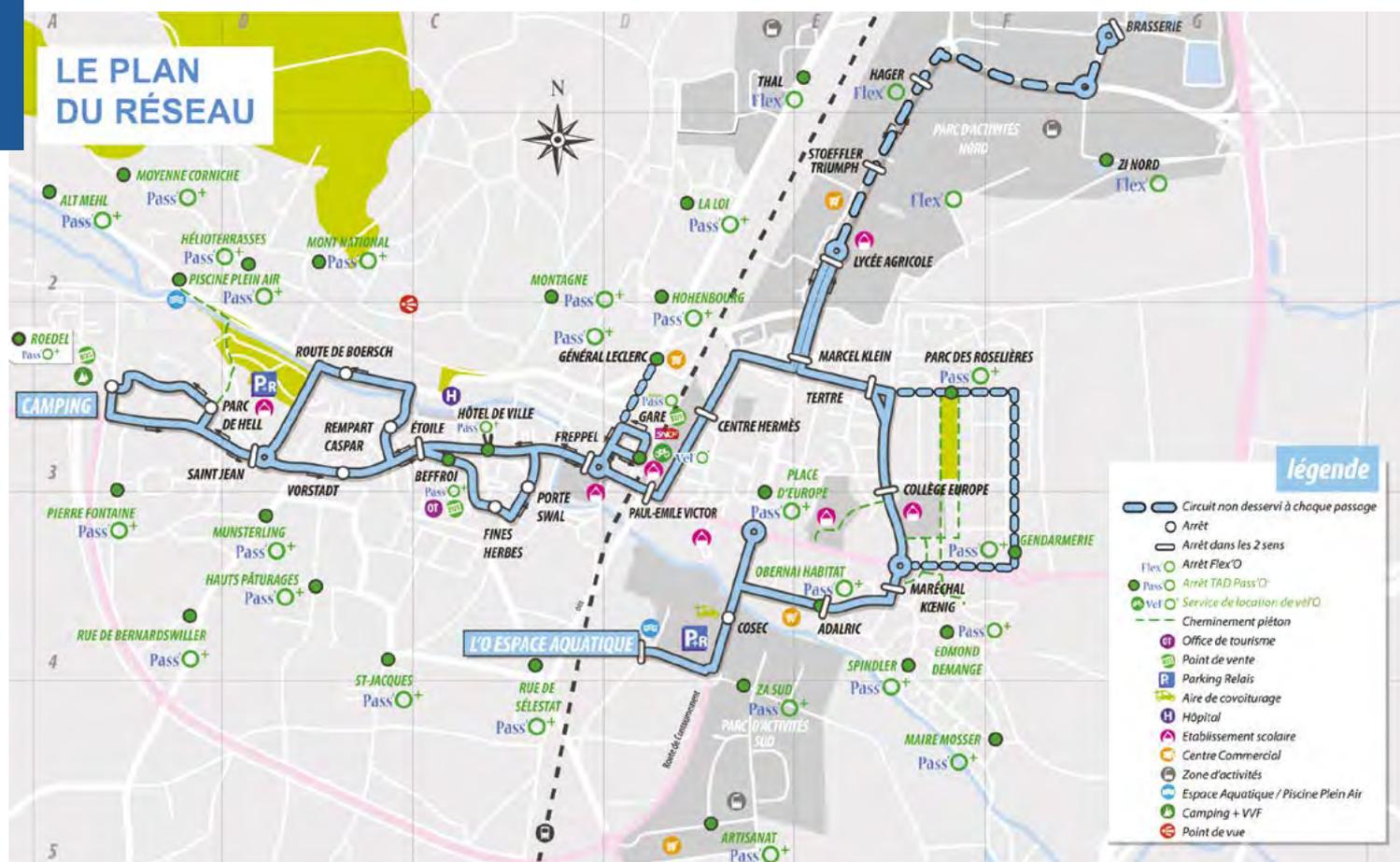
- + L'équilibre entre le maintien de l'accès du public au domaine et le développement des différents programmes projetés au sein du parc (salle événementielle, restauration, hôtellerie, espace tertiaire, espace d'expositions).
- + La conservation de la maîtrise communale sur les jardins historiques et le château.
- + L'attractivité de l'espace événementiel, dont l'offre est inexistante sur le territoire.
- + L'opportunité pour la collectivité de créer un lieu d'exposition au rez-de-chaussée du château et de mettre en valeur les jardins historiques, en complémentarité de la dynamique impulsée par les programmes projetés.



PASS'O : un réseau pour se déplacer facilement à Obernai

La fin de l'année approchant, vous recherchez une bonne résolution pour 2017 ? Optez pour le bus Pass'O lors de vos déplacements à Obernai. Avec Pass'O+ et la ligne principale tous les quartiers sont desservis du lundi au samedi. Les abonnements mensuels ou annuels vous feront faire d'importantes économies par rapport à vos déplacements en voiture.

PASS' MENSUEL (tout public)	18€	Voyages illimités sur le réseau durant 1 mois calendaire
PASS' ANNUEL (tout public)	115€	Voyages illimités sur le réseau durant 1 an
PASS' JEUNE (jeunes jusqu'à 25 ans révolus)	12€	Voyages illimités sur le réseau durant 1 mois calendaire
PASS' JEUNE ANNUEL (jeunes jusqu'à 25 ans révolus)	63€	Voyages illimités sur le réseau durant 1 an



MODIFICATION DE LA LIGNE RÉGULIÈRE pendant les travaux rue du Général Baegert

À partir du 16 janvier 2017, en raison des travaux de la rue Baegert, le bus Pass'O, ne pourra pas desservir les arrêts "Fines Herbes", "Porte Swal" et "Freppel" dans le sens Camping - L'O Espace aquatique. Le bus empruntera une déviation et continuera à desservir l'ensemble des autres arrêts sans changement d'horaires.

Toutes les infos sur www.passo.fr
Tél. 0 800 500 552 - gratuit depuis un poste fixe





LE SUFFREN



ZH PARC : 3 800 M² DE COMMERCES, SERVICES ET ACTIVITÉS

Dans la continuité de la requalification de la friche industrielle Zaegel-Held par la société Almabien et après la construction du Galion, qui a ouvert ses portes en mai dernier, un second bâtiment sort de terre : le Suffren. Il accueillera :

- des commerces,
- un restaurant,
- une boulangerie agréementée d'un salon,

- un magasin informatique,
- 24 appart'hôtels gérés par l'établissement hôtelier situé juste à côté.

120 places viendront compléter l'offre de stationnement sur l'emprise, permettant d'accueillir la clientèle des différents commerces. L'achèvement de la construction est prévu pour octobre 2017.



ZH PARC ACCUEILLE UN HÔTEL PREMIÈRE CLASSE

Ouvert depuis plus d'un mois, cet Hôtel «Première Classe» vient compléter l'offre d'hébergement de notre belle Ville d'Obernai et au-delà, du Territoire. Cet établissement, accessible aux personnes à mobilité réduite, est en cours de classification 2 étoiles et propose à la réservation 69 chambres spacieuses, modernes et confortables, dotées d'une connexion Wi-Fi gratuite.



INSCRIPTIONS SCOLAIRES

Les inscriptions scolaires se feront à partir du 1^{er} février 2017 pour la rentrée 2017/2018.

Vous devez effectuer l'inscription scolaire si :

- votre enfant rentre à l'école maternelle pour la première fois,
- votre enfant change d'établissement suite à un déménagement,
- votre enfant est en Grande Section à l'école maternelle Camille Claudel et est admis au CP à l'école élémentaire Picasso.

Où réaliser l'inscription ? Elle est à effectuer, sans rendez-vous, auprès de la Direction des Services à la Population à la Mairie.

Quels documents faut-il pour l'inscription ?

La liste des documents demandés ainsi que les formulaires d'inscription sont disponibles sur le site internet de la Ville.

Après l'inscription en Mairie... n'oubliez pas l'admission à l'école !

À réception du certificat d'inscription délivré par la Mairie, vous devrez contacter dans les meilleurs délais la direction de l'école dans laquelle votre enfant sera inscrit.

En savoir plus : Tél. 03 88 49 95 95
www.obernai.fr/inscription.scolaire
www.obernai.fr/periscolaire
www.obernai.fr/nap



RECENSEMENT 2017



Le recensement de la population aura lieu **entre le 19 janvier et le 25 février 2017** sur un échantillon de 8% des logements d'Obernai. Il est organisé conjointement par l'INSEE et la Mairie. Si vous êtes parmi les personnes recensées, un courrier d'information sera déposé dans votre boîte aux lettres.

Un agent recenseur, recruté par la Mairie, se présentera chez vous : il vous remettra soit vos identifiants pour vous faire recenser en ligne soit, si vous le préférez, les questionnaires "papier" à remplir, qu'il viendra récupérer à un moment convenu avec vous.

En savoir plus : Tél 03 88 49 98 42
www.le-recensement-et-moi.fr

INSCRIVEZ-VOUS SUR LES LISTES ÉLECTORALES !

Pour pouvoir voter en 2017 à Obernai, vous devez être inscrit sur les listes électorales de la commune avant le 31 décembre 2016. Vous pouvez vous inscrire en venant en Mairie avec une pièce d'identité et un justificatif de domicile ou effectuer cette démarche en ligne sur www.obernai.fr/election. **Une permanence sera assurée pour les retardataires le samedi 31 décembre de 9h à 11h en Mairie.**



En savoir plus : 03 88 49 95 95 – civil@obernai.fr

NAISSANCES

Septembre 2016

Alphan KURT, Ilhem LAKMECHE, Kuzey DURMAZ, Léna HOLTZMANN, Nour BENABDELAZIZ, Eden BRAÏEK, Belinay DAGCI, Mathéo GRADOZ.

Novembre 2016

Marie ESCHENLAUER, Clara AUBRY, Anna MUTSCHLER, Ambre ROBIN, Victorine BORNERT, Wassim IBN HADJ SALAH, Nisanur ÖZKARA, Soukayna GODIE, Yaser SATI, Hidaya ZENASNI, Séléna DESPICHT, Lucille METTENET.

Octobre 2016

Lavinia LAVIGNE, Hugo LEUTHNER, Faïza BELHADI, Wassim KOUAS, Angelo BIBINGER, Romane MURAT,



LA TRÉSORERIE D'OBERNAI

À compter du 1^{er} janvier 2017, la trésorerie d'Obernai deviendra une trésorerie spécialisée dans la gestion de toutes les opérations relatives aux créances des collectivités locales (paiement de la Crèche, École Municipale de Musique, de Danse et de Dessin...).

Ainsi, les opérations relatives au recouvrement des impôts (paiement, demande de délais de paiement et renseignements divers concernant l'impôt sur le revenu, la taxe d'habitation, la taxe foncière...) seront assurées par le service des impôts des particuliers (SIP) de Molsheim. Pour les questions complexes, le SIP de Molsheim accueille les redevables sur rendez-vous.

Cette réorganisation de services concerne les communes de Bernardswiller, Innenheim, Krautergersheim, Meistratzheim, Niedernai et Obernai.

Service des impôts des particuliers (SIP) de Molsheim
20 rue Gaston Romazzotti - 67125 MOLSHEIM
Tél. 03 88 47 98 47

Mail : sip.molsheim@dgfip.finances.gouv.fr
Horaires d'ouverture : lundi, mardi et jeudi
de 8h30 à 12h et de 13h30 à 16h
Fermé au public mercredi et vendredi



impots.gouv.fr

un site de la direction générale des finances publiques

CONTACTER LES IMPÔTS

Il est également possible d'effectuer un grand nombre de démarches en ligne sur le site www.impots.gouv.fr ou en contactant les services suivants par téléphone ou par courriel :

Centre Prélèvement Service (CPS) :

Mail : cps.strasbourg@dgfip.finances.gouv.fr
Tél. : 0 810 012 010 **pour la gestion des paiements de vos impôts** (6 cts d'euro/min. plus le prix normal de l'appel)

Centre Impôts Service (CIS) :

Tél. : 0 810 467 687 **pour toutes vos questions relatives aux impôts** (6 cts d'euro/min. plus le prix normal de l'appel).

UN SERVICE D'ACCUEIL UNIQUE DU JUSTICIAIRE

A partir du 2 janvier 2017, ce nouveau service (SAU) délivrera une information générale sur les procédures judiciaires et pourra renseigner les justiciables sur les affaires les concernant en cours devant l'une des juridictions de l'arrondissement judiciaire. Les objectifs du SAU : une justice plus accessible (dans votre tribunal de proximité, un seul interlocuteur pour répondre à toutes vos questions), plus simple (avec des démarches simplifiées pour

vous informer sur vos droits) et plus protectrice (une organisation des tribunaux adaptée au service de chaque citoyen).



Palais de Justice de Saverne,
7 rue du tribunal, 67 7000 Saverne.
Tél. 03 88 71 61 51
Tribunal d'Instance de Molsheim,
3 rue Kellermann, 67 120 Molsheim.
Tél. 03 88 49 72 49

L'AGENDA MUNICIPAL 2017

L'Agenda municipal de poche vient d'être distribué dans toutes les boîtes aux lettres de la Ville d'Obernai, en même temps que ce bulletin d'information. Ce support de communication regroupe des informations utiles concernant l'ensemble des services municipaux, les coordonnées des associations locales, les professionnels de santé...

Dans le cas où vous ne l'auriez pas trouvé parmi votre courrier, vous pourrez vous procurer un exemplaire de cet Agenda 2017 à l'accueil de la Mairie ou en contactant le Service Communication (03 88 49 95 71).

www.obernai.fr



Depuis 2 ans, la SAS Almabien, sous l'impulsion de M. Bernard Stoeffler, travaille activement à la résorption de l'ancienne friche industrielle ZHI et à la requalification complète du site. Ainsi, un premier bâtiment de 3000 m² d'activités « Le Galion » a été construit. L'Hôtel Première Classe a ouvert ses portes au public. Un troisième bâtiment de 4000 m², « Le Suffren », est en cours de construction, celui-ci accueillera de nouvelles activités qui vont concourir à la prospérité d'Obernai et à la création de nouveaux emplois.

L'année 2016 a été marquée, une fois de plus, par l'expression d'une dynamique associative particulièrement rayonnante à Obernai. De nombreux élus de notre Groupe majoritaire sont fortement impliqués dans plusieurs associations. Avec cœur et passion, nous soutenons nos organismes para-municipaux et tous les bénévoles de nos associations obernoises.

Nous vous souhaitons de très belles fêtes de Noël et une très heureuse année 2017.



Plus d'infos sur :
www.bernardfischer.fr

Bernard FISCHER, Isabelle OBRECHT, Paul ROTH, Valérie GEIGER, Pierre SCHMITZ, Anita VOLTZ, Jean-Jacques STAHL, Isabelle SUHR, Martial FEURER, Muriel FENDER, Christian WEILER, Elisabeth DEHON, Philippe SCHNEIDER, Marie-Claude SCHMITT, Benoît ECK, Marie-Christine SCHATZ, Raymond LANOE, Ingrid GEMEHL, Kadir GUZLE, Adeline STAHL, Denis ESQUIROL, Nathalie BERNARD, Robin CLAUSS, Monique FISCHER, David REISS, Marie-Reine KUPFERSCHLAEGER, Pascal BOURZEIX, Jennifer HOLTZMANN.

Conformément à l'article L. 2121-27-1 du Code Général des Collectivités Territoriales : "Dans les communes de 3 500 habitants et plus, lorsque la commune diffuse, sous quelque forme que ce soit, un bulletin d'information générale sur les réalisations et la gestion du conseil municipal, un espace est réservé à l'expression des conseillers n'appartenant pas à la majorité municipale"

TOUS UNIS POUR OBERNAI 2017, année de la Paix, de l'Humanité et de la Solidarité

Une année difficile prend fin. Par le dialogue et l'écoute ainsi que par le respect, notre ville a été capable de trouver les meilleures solutions possibles pour que Noël demeure une fête exceptionnelle pour le bien et au profit de tous. Profitons donc de Noël pour nous rassembler et profiter de nos proches. Je souhaite que 2017 soit une année pleine d'actions positives sous le signe de la Paix, de l'Humanité et de la Solidarité, remplie de projets et d'espoir qui nous ferons avancer plus positivement. Ensemble nous serons plus forts. Joyeuses fêtes à tous.

Frédéric PRIMAULT, Séverine AJTOUH

OBERNAI POUR TOUS *Fillon va-t-il devenir le prochain père fouettard?*

On connaît Fillon pour ses accointances avec Poutine, et surtout pour être un fervent admirateur de Thatcher. Lors de la primaire de la droite, les concurrents se sont livrés à un concours Lépine d'ultralibéralisme. A ce jeu, Fillon a raflé la mise en promettant des joyeusetés : augmenter la TVA de 2%, supprimer les 35h en fixant la durée légale à 48h, privatiser la sécurité sociale, reculer l'âge de la retraite à 65 ans, supprimer 500000 postes de fonctionnaires. Face à une droite ultraconservatrice, et à une extrême droite en embuscade, il n'y a pas de fatalité. Il est urgent de s'emparer du débat démocratique, de choisir le candidat qui préservera notre modèle social, nos valeurs républicaines d'humanité, de fraternité et d'égalité, et d'offrir une perspective porteuse d'avenir. Nous vous souhaitons de passer d'agréables fêtes de fin d'année.

Bruno FREYERMUTH, Sylvain EVRARD, Laetitia FREYERMUTH-HEIZMANN



LA BUDIG : LE CABARET BILINGUE

Le Comité des Fêtes invite Yves Grandidier et la "Budig" à la salle des Fêtes le samedi 28 janvier 2017 à 20h30 pour présenter leur 22^{ème} revue "Kumme lonn si ça vient!" (Laissons venir si ça vient).

Les neuf acteurs et le musicien qui les accompagne vous offriront un spectacle vivant, satirique et humoristique sur l'actualité nationale et régionale en chansons et en sketches pour Alsaciens confirmés et francophones avertis.

Tarif : 12€ la place

Réservations : Office du Tourisme d'Obernai

Tél. 03 88 95 64 13

LES ANIMATIONS DE LA MÉDIATHÈQUE

sur le thème de l'Hiver

- **Jusqu'au 14 janvier : Exposition "Hiver"** avec des dessins d'illustrateurs pour la jeunesse des Éditions MeMo.
- **Du 17 janvier au 9 février : Exposition "Neige"** par le Studio Folimage. Découvrez un conte hivernal en papier découpé à travers les coulisses de la création du film "Neige et les arbres magiques".
- **Samedi 4 février à 10h30 : Atelier pédagogique** autour de l'exposition "Neige" pour les enfants de 5-8 ans. Gratuit, sur réservation.
- **Tous les mercredis matins à 11h** (hors vacances scolaires) : **l'Heure du conte** avec les bénévoles de "Lire et Faire Lire."
*Médiathèque municipale Tél. 03 88 95 18 20
Cour Athic - www.obernai.fr*



OBERNAI TV

Obernai TV est un site entièrement dédié aux vidéos réalisées par la Ville d'Obernai. Vous pouvez y visualiser des reportages, paroles et témoignages d'habitants, d'acteurs locaux ou du monde économique ainsi que des films de présentation d'évènements sportifs et culturels obernois. Une immersion, en vidéos, dans ce qui fait la richesse et la diversité d'Obernai.

Généralement deux vidéos sont réalisées chaque mois et pour les visualiser dès leur mise en ligne, vous pouvez vous inscrire à l'alerte vidéos en indiquant simplement votre adresse e-mail.

www.obernaitv.fr





LES ÉLUS DE LA VILLE D'OBERNAI
VOUS SOUHAITENT
UN JOYEUX NOËL & UNE

B O N N E

2017

A N N É E